

Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Guy Valance et Hubert Launay, acceptée par le Conseil municipal le 11 février 1998, intitulée: «Une municipalité alternative solidaire des peuples les plus pauvres» (salle du Faubourg pour la conférence de l'Association pour le mouvement populaire et contre la mondialisation).

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- l'Association pour le mouvement populaire et contre la mondialisation tiendra une conférence mondiale du 18 au 27 février 1998 à Genève;
- cette association défend activement l'amélioration des conditions de vie dans le tiers monde;
- ses capacités financières sont extrêmement ténues,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

1. de mettre gratuitement à disposition la salle du Faubourg pendant cette période;
2. de proposer à la Voirie de fournir le matériel nécessaire;
3. de demander à la Protection civile de mettre à disposition le matériel de cuisine.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Cette motion est devenue obsolète au vu de la date de la manifestation.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
André Hediger

Le 18 avril 2007.